Extrait du OIEau

http://www.oiagua.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/afrique-cedeao-ccre

Afrique - CEDEAO, CCRE

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : jeudi 1er décembre 2011

OIEau

En Afrique de l’Ouest, il est nécessaire de développer des grands projets d’infrastructures hydrauliques qui permettent le développement de l’irrigation, de l’énergie et améliorent globalement le niveau de vie des populations.

De tels projets concernent souvent plusieurs pays et contribuent à l’intégration régionale s’ils sont conduits dans un cadre de concertation à travers les Organismes de Bassins Transfrontaliers, selon les normes environnementales et sociales internationalement reconnues.

Le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a organisé un Dialogue sur les grands projets d’infrastructures dans le secteur de l’eau.

Dans ce cadre, le CCRE a confié à l’Office International de l’Eau (OIEau) en 2009 l’évaluation des mécanismes utilisés par les Organismes de Gestion des Ressources en Eau, avec l’analyse de trois barrages existants ou en cours de construction : Bui (Bassin de la Volta), Manantali (Sénégal) et Kandadji (Niger).

Parallèlement, un Panel d’experts a produit des recommandations de bonnes pratiques pour le développement d’infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l’Ouest.

A la demande du CCRE, l’OIEau a établi, lors d’une seconde phase, réalisée en 2011, **une liste de projets de grands ouvrages hydrauliques prioritaires**, car ayant un impact significatif sur l’intégration régionale. La sélection a été opérée à partir d’un outil d’analyse multicritères conçu par l’OIEau.

Cinq critères, relatifs au caractère transfrontalier des projets d’ouvrages, à l’intégration économique, à la sécurité alimentaire, à la production hydroélectrique et aux impacts environnementaux et sociaux, ont été utilisés pour l’analyse.

Huit ouvrages ont ainsi été sélectionnés : Adjarala (Bassin du Mono), Boureya (Sénégal), Digan (Gambie), Fomi (Niger), Kaleta (Konkouré), Noumbiel (Volta), Saltinho (Koliba-Corubal) et Sambangalou (Gambie).

Les choix d’ouvrages prioritaires ainsi que les recommandations du Panel d’experts ont été validés lors d’un atelier régional réunissant en juillet 2011 les quinze pays de la CEDEAO et les Organismes de Bassins Transfrontaliers d’Afrique de l’Ouest.

L’atelier a recommandé la mise en œuvre pour chacun des ouvrages sélectionnés de mécanismes institutionnels et financiers spécifiques pour le partage des coûts et des bénéfices entre les pays concernés.

Copyright © OIEau